



**INVITATION
CONFÉRENCE ET
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE PARENTS** du
Comité Consultatif des Services aux Élèves Handicapés et aux élèves en
Difficulté d'Adaptation ou d'Apprentissage
(CCSEHDAA)

Nous vous invitons à une **conférence** de **MADAME KARÈNE LAROCQUE**, conférencière et formatrice. Cette conférence sera précédée de l'**assemblée générale annuelle** du CCSEHDAA.

CONFÉRENCE :

Personnes invitées : **tous les parents** d'enfants qui fréquentent la Commission scolaire des Phares.

JEUDI 4 OCTOBRE 2018

19 h 30 à 21 h 00

**École Paul-Hubert, Salle de spectacle Michel Leblanc
250, boul. Arthur-Buies Ouest, Rimouski**

Afin de bien organiser la logistique entourant la conférence, **veuillez confirmer votre présence d'ici le 28 SEPTEMBRE 2018 en cliquant sur le lien approprié sur la page Facebook de la Commission scolaire des Phares.**

ÊTRE PARENT... SANS SE BRULER! ÊTES-VOUS A RISQUE?

PRÉVENIR L'ÉPUISEMENT, L'USURE DE CONTENTION ET LE STRESS



Le rôle de parents peut mettre à dure épreuve notre équilibre! En effet, il exige plusieurs prouesses psychologiques : être hypervigilant sur de longues périodes, être confronté régulièrement à de l'impuissance, devoir être en contrôle de soi et j'en passe!

Heureusement, quand on connaît bien les risques auxquels on s'expose et qu'on dispose de moyens efficaces on peut s'en protéger! C'est ce que cette conférence vous propose! Il permettra de bien comprendre ce qu'est l'épuisement et l'usure. On abordera aussi la mécanique du stress et les astuces pour s'en protéger!



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CCSEHDAA

CONVOCAATION

PERSONNES INVITÉES :

Tous les parents d'enfants qui fréquentent la Commission scolaire des Phares **ET** dont,

- ✓ L'enfant a un handicap intellectuel, physique, organique ou sensoriel
- ✓ L'enfant éprouve des difficultés d'adaptation
- ✓ L'enfant éprouve des difficultés d'apprentissage
- ✓ **Et l'enfant bénéficie d'un plan d'intervention**

JEUDI 4 OCTOBRE 2018

17 h 00 à 18 h 30

École Paul-Hubert, Cafétéria

250, boul. Arthur-Buies Ouest, Rimouski

Afin de de bien organiser la logistique de cette assemblée puisque qu'un léger gouter sera servi, **veuillez confirmer votre présence d'ici le 28 septembre 2018 en cliquant sur le lien approprié sur la page Facebook de la Commission scolaire des Phares.**

Nous avons besoin de votre participation car votre implication est essentielle à la réussite de vos enfants.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2018

**Comité Consultatif des Services aux Élèves Handicapés et aux élèves en
Difficulté d'Adaptation ou d'Apprentissage
(CCSEHDAA)**

17 h 00 à 18 h 30

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Désignation d'une personne au poste de présidence et secrétariat d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du compte rendu de l'assemblée générale du 3 octobre 2017
5. Présentation du comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficultés d'adaptation et d'apprentissage (CCSEHDAA)
6. Rapport annuel de la présidente
7. Élection des membres parents au comité consultatif EHDAA
 - 7.1 Nomination des personnes à la présidence et au secrétariat
 - 7.2 Mises en candidature
 - 7.3 Élections
8. Commissaire parent EHDAA
9. Questions diverses
10. Levée de l'assemblée

C'EST UNE INVITATION À TOUS LES PARENTS CONCERNÉS!

Annexe

RÔLE ET COMPOSITION

Comité Consultatif des Services aux Élèves Handicapés et aux élèves en Difficulté d'Adaptation ou d'Apprentissage (CCSEHDAA)

- ✓ Votre enfant à un handicap intellectuel, physique, organique ou sensoriel
- ✓ Votre enfant éprouve des difficultés d'adaptation
- ✓ Votre enfant éprouve des difficultés d'apprentissage
- ✓ Votre enfant bénéficie d'un **plan d'intervention**

Vous pouvez vous impliquer au sein du CCSEHDAA.

- Le comité de parents de la *Commission scolaire des Phares* désignera dix représentantes ou représentants parmi les personnes intéressées.
- Il y a un minimum de **cinq** rencontres du comité au cours de l'année, **en soirée**, au centre administratif de la Commission scolaire, à Rimouski.
- Les frais de déplacement et les frais de garde sont remboursés selon les règles de régie interne du comité.

RÔLE DU COMITÉ

1. Donne son avis à la commission scolaire sur la Politique d'organisation des services éducatifs aux **Élèves Handicapés et aux élèves en Difficulté d'Adaptation ou d'Apprentissage**.
2. Donne son avis à la commission scolaire sur l'affectation des ressources financières pour les services à ces élèves.
3. Donne, s'il y a lieu, son avis à la commission scolaire sur l'application du plan d'intervention d'un élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

LES SERVICES DISPONIBLES POUR VENIR EN AIDE AUX ÉLÈVES

- Enseignement adapté
- Enseignement à domicile
- Enseignement en Centre hospitalier
- Éducation spécialisée
- Travail social
- Préposés aux élèves handicapés
- Orthopédagogie
- Psychoéducation
- Psychologie
- Orthophonie
- Orientation scolaire
- Service de soutien à l'enseignement en déficience visuelle, auditive, intellectuelle et trouble de comportement
- Partenariat avec les établissements de la santé et des services sociaux
- Collaboration avec la Fondation Pro-Jeune-Est

Environ 20 % des élèves rencontrent des difficultés d'apprentissage ou d'adaptation et bénéficient de ces différents services.

COMPOSITION DU COMITÉ

- de dix parents;
- d'une ou d'un représentant des membres du personnel qui donnent des services à ces élèves : personnel enseignant au primaire, au secondaire, personnel de soutien, personnel professionnel;
- de représentants des organismes dispensant des services à ces élèves : Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent, Centre de santé et de services sociaux de La Mitis, Centre régional de santé et de services sociaux Rimouski, Centre de réadaptation en déficience intellectuelle du Bas-St-Laurent, Centre jeunesse du Bas-Saint-Laurent, Centre de réadaptation en déficience physique du Bas-Saint-Laurent;
- d'une direction d'école;
- d'une personne déléguée par la direction générale.

Pour faciliter le fonctionnement régulier du comité EHDAA, les membres sont nommés pour un mandat de deux ans.

- M^{me} Martine Lévesque, directrice adjointe des Services éducatifs
M^{me} Lise Beaulieu, présidente du comité consultatif EHDAA